

FINANCIERE DE TUBIZE SA

Allée de la Recherche 60, 1070 Bruxelles

Contact: eric.nys@financiere-tubize.be

Rapport financier annuel 2021

Information réglementée 26 février 2022

Le conseil d'administration de Financière de Tubize a établi le rapport financier annuel 2021. Ce rapport est disponible sur le site internet www.financiere-tubize.be

- Bénéfice de l'exercice en application du référentiel comptable belge: € 83,6 millions,
- Bénéfice de l'exercice en application du référentiel IFRS : € 380,1 millions,
- Dividende perçu d'UCB: € 86,5 millions (€ 1,27 par action UCB, en augmentation de 2,4% par rapport à 2020),
- Dividende 2020 payé aux actionnaires de la Financière de Tubize, en 2021, de € 30,3 millions (€ 0,68 par action TUB, en augmentation de 9,6% par rapport à l'exercice précédent),
- Diminution de l'endettement bancaire amenant ce dernier de € 33,5 millions au 31 décembre 2020 à € 20,0 millions au 31 décembre 2021,
- Acquisition de 310.040 titres UCB, amenant la participation de 35,00% au 31 décembre 2020 à 35,16% au 31 décembre 2021.

Si l'assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2022 approuve les comptes annuels 2021 et l'affectation du résultat proposée, un dividende de € 0,75 (contre € 0,68 pour l'exercice 2020, soit une augmentation de 10,3%) brut sera payable à partir du 5 mai 2022 aux bureaux, sièges et agences de la BNP Paribas Fortis, contre remise du coupon n° 17.

Ex-dividende	3 mai 2022
Enregistrement	4 mai 2022
Date de paiement	5 mai 2022